

## CONSEIL DE PARIS

### Conseil Municipal

#### Extrait du registre des délibérations

-----

Séance des 13 et 14 avril 2015

**2015 DAC 221** Subvention (3.500 euros) à l'association Bibliothèque des Amis de l'Instruction du 3<sup>e</sup> arrondissement.

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 mars 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du 3<sup>e</sup> arrondissement ;

Vu l'avis du Conseil du 3<sup>e</sup> arrondissement, en date du 30 mars 2015 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2<sup>e</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 3.500 euros est attribuée en 2015 à la Bibliothèque des Amis de l'Instruction du 3<sup>e</sup> arrondissement, 54, rue de Turenne (3<sup>e</sup>), pour conserver, mettre en valeur et tenir à la disposition du public le patrimoine culturel qu'elle a constitué depuis 1861. 2015\_01036 20744.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2015 de la Ville de Paris rubrique 324, nature 6574, ligne VF40002, provision pour subventions de fonctionnement au titre du patrimoine.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**